

ASSEMBLEE GENERALE 2009

Cette année encore vous étiez nombreux à participer à notre assemblée générale. Assemblée générale bien particulière car elle marquait le 20^{me} anniversaire de notre association. Que de chemin parcouru en 20 ans même s'il en reste bien à faire...

Quelques chiffres :

107 communes sur 140 étaient présentes. 8 avaient donné pouvoir. Plus de 500 personnes : maires, responsables, équipiers ont assisté à cette assemblée. Après avoir présenté les rapports moral et financiers, les grandes orientations 2009 ont été votées à l'unanimité :

- ⇒ Poursuite des formations (Base, Responsables, 4x4, PSC1)
- ⇒ Poursuite des discussions sur la taxe concernant les fréquences radio.
- ⇒ Poursuite des négociations en vue de l'obtention de l'agrément de Sécurité Civile.
- ⇒ Rapprochement avec l'ACOFOR en vue de coordonner nos actions.
- ⇒ Poursuite des échanges avec les Associations départementales au travers de l'Entente interdépartementale.
- ⇒ Préparation avec le SDIS et la DDEA de la saison 2009 pour les patrouilles/surveillance.
- ⇒ Poursuite avec le Conseil Général de la collaboration au sein des Comités de Secteur et des Comités de massifs.
- ⇒ Poursuite du dispositif d'Alerte Vocale.
- ⇒ Poursuite du recrutement des CCFF et de la collaboration avec les communes non adhérentes actuellement.
- ⇒ Assistance aux communes, en particulier pour la mise au point des PSC.

Parmi les nombreuses personnalités présentes :

- Mr MEISSEL – Président de la FDCV
- Mr VALENTIN – Président de l'URPF
- Mr COLLOMBAT – Sénateur, Président de l'Association des Communes Rurales Forestières
- Mr BROGLIO – Maire des Adrets, Président de l'Association des Communes Forestières
- Col. BITOUZET – Commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale
- Col. MARTIN – Directeur du SDIS
- Mr LANFRANCHI – Président du Conseil Général
- Col. DOUTEZ représentant la Direction Nationale de la Sécurité Civile
- Mr BABRE, représentant le Préfet du Var



JANVIER—FEVRIER—MARS—AVRIL 2009

BULLETIN DE LIAISON N° 73

J.O. du 05.07.89 – N° 3/0976

Siège Social : Jardin Peiresc
83210 BELGENTIER
☎ 04.94.48.91.30
☎ 04.94.48.92.83
✉ ADCCFF83@aol.com
www.ADCCFF83.net

SOMMAIRE :	P
Editorial.....	2
Activités	3
Activités	4
Les Tenues	4
Comités de Secteur.....	5
Collaboration avec l'ACOFOR.....	5
Comités de Massifs	6
Modification du CA	6
Le débroussaillage obligatoire	7
Une retraite bien méritée	7
Retour sur l'assemblée générale.....	8

Permanences au Siège :

Du Lundi au Vendredi de 8 h 30 à 16 h 00

Directeur de Publication :

Jacques GERMAIN – A.D.C.C.F.F. 83

Rédaction : J. GERMAIN (Président)

G. ALLIONE (Vice-Président)

Dépôt Légal : Mai 1992 N° 558 L1/92

Tirage en 500 exemplaires

Ce Bulletin de Liaison est subventionné par :
Conseil Général 83 et Conseil Régional PACA





EDITORIAL

Une nouvelle saison devant nous

Ce n'est pas sans une certaine émotion que j'ai ouvert l'Assemblée Générale marquant notre 20ème anniversaire.

Nous reparlerons d'ailleurs, en détail, de cette belle Assemblée Générale.

Comme tous les ans, elle précède de quelques mois une nouvelle saison.

Nous avons bénéficié d'un hiver ... et d'un printemps pluvieux. Ce fut une bonne chose pour la forêt, mais ne baissons pas pour autant les bras, l'été n'en est pas pour autant gagné !

Cet hiver a vu, comme de coutume, beaucoup d'entre vous consacrer du temps à la formation, qu'il s'agisse des stagiaires ou des responsables. Il faut souligner que cette année, la formation a été tout particulièrement suivie. C'est un très bon point. Nous soutenons, à l'ADCCFF, tout particulièrement cet effort.

Une bonne formation est indispensable pour notre sécurité et notre efficacité. Ce n'est que bien formé que nous pourrions assurer correctement nos missions et être reconnus par nos partenaires.

Je ne suis pas Madame Soleil et je ne peux donc vous dire, ce jour, qu'elle sera notre prochaine saison.

À l'Association Départementale, nous nous battons au jour le jour pour que nous puissions l'aborder dans les meilleures conditions.

En ce qui concerne le réseau radio, pour l'instant toujours analogique sur VARorange, nous bénéficions d'un moratoire sur le règlement de la taxe domaniale sur les fréquences. Pendant combien de temps encore, nous n'en savons rien !

Toujours est-il que pour cette saison, nous pouvons raisonnablement penser pouvoir continuer à travailler sur notre réseau.

Il sera activé comme tous les ans entre le 15 juin et le 1er juillet grâce à l'appui du Conseil Général.

Nous avons donc toutes les cartes en main pour assurer notre mission de prévention pendant la saison qui s'annonce.

Comme l'an passé, les sapeurs pompiers du Var mettront l'accent sur la lutte avec l'activation, durant toute la saison, de GIF et de DIP prédisposés sur des points stratégiques, permettant une intervention très rapide sur tout départ de feux.

La mission de surveillance et de prévention revenant aux éléments de la DDEA, de l'ONF et de nous-mêmes. Cela veut dire que nous nous devons de répondre présent tout particulièrement les jours à risque très sévère ou exceptionnel.

Comme vous le savez tous, en cas de sinistre, une mission importante qui nous incombe est le guidage des services de secours.

Pour cela, une bonne connaissance de l'état de nos pistes dans chacune de nos communes est indispensable. Comme nous le disions plus haut, l'hiver et le printemps furent cette année particulièrement pluvieux. La pluie dans un certain nombre d'endroits a pu provoquer des dégâts sur ces pistes, les rendant difficile d'accès pour les groupes et les colonnes. Il est donc intéressant, avant la saison, de procéder à des reconnaissances et pourquoi pas, pour ce faire, vous rapprocher de votre chef de centre ou de son adjoint qui pourrait vous accompagner dans cette reconnaissance.

On compte sur nous, nous devons répondre à cette confiance.

Il me reste à vous souhaiter à tous « une bonne saison » c'est-à-dire une saison sans feux de forêts !

 Jacques GERMAIN

LE DEBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

Ce sujet n'est pas nouveau dans notre département. En effet, depuis l'arrêté préfectoral de 2004, nous n'avons cessé de promouvoir son application.

Dans cet esprit, et à la demande d'un certain nombre de Maires, nous avons pu organiser des réunions publiques d'information sur ce sujet.

Mais l'action des membres C.C. F. F. ne peut s'arrêter là.

En effet, à l'occasion de notre collaboration avec le Conseil Général, dans le cadre des comités de secteur, nous avons une action à mener.

Nous ne sommes pas là pour faire appliquer la loi et notre action ne peut être répressive. Mais nous pouvons être de bon conseil auprès des habitants qui se trouvent bien souvent confrontés à un problème qu'ils cernent mal.

Il est en effet essentiel que chacun prenne conscience que le débroussaillage autour des habitations est la principale garantie de celles-ci en cas de feux de forêts. Car ce n'est pas seulement l'obligation légale qui doit être la motivation de chacun mais la prise de conscience que l'autoprotection est une nécessité. Nous sommes là pour les en convaincre.

Il s'agit là de l'une de nos principales missions aux côtés des Maires de nos communes.

UNE RETRAITE BIEN MERITEE

Jean MILLEVILLE, juste après notre Assemblée Générale, a pris la décision de quitter ses fonctions au sein de l'Association Départementale.

Depuis plus de 20 ans, et depuis sa création aux côtés d'André QUADRUPPANI, il n'a cessé d'œuvrer au bien et au développement de l'ADCCFF. Il fut de tous les combats et apporta sa connaissance des hommes et du terrain à ceux qui eurent à diriger l'Association.

Personnellement je n'aurais pu faire tout ce que j'ai pu accomplir sans son appui de tous les jours.

Je tiens ici, personnellement, à apporter ce témoignage qui, je le pense, ne peut être que partagé par tous.

Lors de notre dernière réunion du Conseil d'Administration, en acceptant sa démission, nous avons voulu à l'unanimité lui décerner le titre de Vice-Président Fondateur d'Honneur.

« Jean, tu t'es entièrement consacré à l'Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts du Var, merci pour tout ce que tu as fait. »

COMITES DE MASSIFS

Le département a été découpé en 7 massifs forestiers à l'initiative du Conseil Général.

Des réunions préparatoires ont lieu avec tous les membres du Comité Technique : Conseil Général, ONF, SDIS, DDEA, PIDAF, Propriétaires Forestiers, CCFF.

Le Comité de massif est une méthode de travail pour la prévention de lutte par massif.

C'est un échange entre les différents maîtres d'ouvrage sur tout projet de travaux concernant le débroussaillage réglementaire.

Débroussaillage le long des voiries départementales qui sont concernées par le débroussaillage obligatoire en application de l'arrêté préfectoral.

L'entretien des maillages DFCI le long des départementales.

Création et mise aux normes des ouvrages DFCI

Création et entretien des pistes DFCI

MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la démission de Jean MILLEVILLE, nous avons été amenés à modifier le bureau de l'Association.

Il se compose désormais de la façon suivante :

Président : Mr Jacques GERMAIN

Vice-présidents : Mr Gilles ALLIONE

Dr Nello BROGLIO

Secrétaire : Mme Simone PUMENT

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a enregistré la démission de Pierre MARTINEZ-LOPEZ et a nommé, en son sein, les membres suivants :

Mr Jacques TATTI

Mr Maurice BOTTERO

Mr Claude PUMENT

Activités Départementales et Régionales

JG : J. Germain / JM : J. Milleville / GA : G. Allione / SP : S. Pument / CM : C. Masson

JANVIER

05/01/2009	Vœux Maire de SOLLIÈS-TOUCAS	JM
07/01/2009	Vœux du Maire de CUERS	JM
08/01/2009	Vœux du Président du Conseil Général	GA
09/01/2009	Vœux Maire de SOLLIÈS-PONT	JM
09/01/2009	Vœux Maire de PIGNANS	GA
10/01/2009	Vœux JP BOTTERO et F. CAVALIER à TANNERON	JG
10/01/2009	Vœux Maire de NEOULES	GA
10/01/2009	Vœux Maire de BESSE SUR ISSOLE	GA
10/01/2009	Vœux Maire de CALLAS	CM
14/01/2009	Réunion sur le débroussaillage à BELGENTIER	JG + GA
15/01/2009	Comité de massifs LE LUC	GA
16/01/2009	Réunion publique à SILLANS LA CASCADE	JG
17/01/2009	1 ^{re} Journée de Formation aux ARCS	JG
17/01/2009	Vœux Maire de GONFARON	GA
20/01/2009	Comité Technique Départemental	JG
22/01/2009	Comité de massifs Sud Ouest LA VALETTE	GA+Thereyzol
23/01/2009	Vœux Mme PONS à BRIGNOLES	JG + GA
24/01/2009	1 ^{re} Journée de Formation à SANARY	JM
24/01/2009	Vœux Maire FIGANIERES et COLLOMBAT	JG
29/01/2009	RDV avec Mr Revest + Adjt au Maire de LA LONDE	JG
29/01/2009	AG CCFF PIGNANS	GA + JM
31/01/2009	1 ^{re} Journée de Formation à BARJOLS	GA

FEVRIER

04/02/2009	PRIF AU LUC	JG
09/02/2009	Comité de massif Centre-Nord à AUPS	CM
11/02/2009	Exercice UIISC7	JG + GA
12/02/2009	Mairie de PUGET/ARGENS	JG
13/02/2009	Réunion du Conseil d'Administration	
17/02/2009	Comité de massif sud-ouest à LA VALETTE	JM + GA
17/02/2009	RDV avec Mr BABRE, directeur de cabinet du Préfet	JG
20/02/2009	PREFECTURE : Extension zone à risques incendies	JG
27/02/2009	Réunion CCFF LE VAL	JM

MARS

10/03/2009	Présentation nouvelle équipe du CCFF d'OLLIOULES	GA + JM
17/03/2009	Réunion technique du massif Nord à AUPS	CM

Activités Mars (suite)

18/03/2009	AG CCFF LES ADRETS	JG
20/03/2009	AG ACOFOR AU LUC	JG + GA
20/03/2008	Inauguration caserne TOULON	JM
28/03/2009	AG ADCCFF83 à LA GARDE FREINET	
30/03/2009	Réunion à l'Entente sur avancement des PCS et mise en place des RCSC	JG+GA+JM

AVRIL

01/04/2009	Comité de secteur - CUERS	GA
03/04/2009	Comité de massif Centre-Nord au CG à DRAGUIGNAN	CM
10/04/2009	Réunion publique Comité de secteur POURCIEUX	GA
14/04/2009	Réunion du Conseil d'Administration	
15/04/2009	RDV avec le fournisseur l'AMOVIS	JG+GA
17/04/2009	Réunion CCFF LA LONDE	GA+SP
18/04/2009	AG FDCV à LA CRAU	GA+SP
24/04/2009	Réunion publique à LA GARDE FREINET	JG

QUOI DE NEUF SUR LES TENUES ?

(Nous vous rappelons que selon l'Ordre d'Opération Interservices, le port de la tenue est obligatoire)

Jusqu'à présent, les tenues CCFF étaient commandées au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var. Ce dernier nous a sollicités pour reprendre en compte cette opération, en accord avec le Conseil Général, qui nous a demandé de veiller à la bonne organisation de cette mission.

Désormais, vous devrez nous envoyer un bon de commande, commune par commune, suivant le modèle et les mensurations qui vont vous être communiqués par le secrétariat de l'Association Départementale.

Les tenues seront envoyées directement par le fournisseur aux communes.

Nous demandons de regrouper les commandes afin d'obtenir un total minimum de 460 €, à partir duquel aucun frais de port ne vous sera facturé.

L'Association Départementale vous adressera une facture de 50 % du montant total. Les 50 % de subvention nous étant directement réglé par le Conseil Général ce qui évite aux communes d'avoir à faire l'avance de ce montant.

Nous avons dû procéder à des appels d'offre concernant cette opération. En effet, il se trouve que des textes réglementaires obligent désormais le respect d'un certain nombre de normes européennes concernant nos tenues.

En effet, tant en ce qui concerne la visibilité que la résistance au feu, nous devons désormais porter des tenues qui répondent à des critères précis. Si les nouvelles tenues que nous fournirons seront conformes à cette réglementation, il va de soi que vous n'aurez pas à mettre à la poubelle toutes les tenues actuellement en votre possession, seule les nouvelles commandes ainsi que le renouvellement des anciennes tenues devront être normalisées.

Nous vous adresserons sous peu un courrier précisant ces différents points ainsi que les tarifs qui seront appliqués.

COMITES DE SECTEUR

Le Conseil Général poursuit la mise en place des Comités de secteur en partenariat avec les Maires et leur CCFF. Les communes ont tout avantage à solliciter cette réalisation auprès du Conseil Général. Le maire, sur sa commune, est le chef de file de l'opération. Il est important que les membres du CCFF s'y impliquent largement.

Une fois le Comité de Secteur créé, un état des habitations situées en interface "forêt/habitat" est établi.

Une rencontre sur le terrain avec les propriétaires est organisée afin de leur expliquer, l'intérêt de débroussailler autour de leur habitation, en application de la loi de 2001 et des arrêtés préfectoraux en vigueur. Les membres des C.C.F.F. donnent les consignes de sécurité à prendre lors d'un sinistre. Une fiche technique est alors remplie en présence de chaque propriétaire.

Le Conseil Général mettra ensuite en place dans la commune un logiciel sur lequel seront répertoriées toutes les constructions, l'état du débroussaillage, la présence de piscines et de motopompes privées.

A la demande du Maire, une dotation en motopompe pourra être effectuée par le Conseil Général.

Ces motopompes, propriété du Conseil Général, seront entretenues par ses services. Leur mise en œuvre, à la demande du COS, est effectuée, le plus généralement, par les CCFF.

Ce recensement, par commune, constituera une aide importante pour la mise en place du dispositif de gestion de crise, en particulier du plan de sauvegarde communal.

UNE COLLABORATION PLUS PROCHE AVEC LES COMMUNES FORESTIERES

Avec le Président des Communes Forestières du Var, il a été décidé de tenter au maximum d'avoir une action commune à chaque fois que cela s'avérerait possible et nécessaire.

Nos deux structures ont, en effet, un certain nombre d'objectifs communs et dans de nombreux cas, il peut s'avérer intéressant de travailler ensemble pour les atteindre.

C'est ainsi que l'ACOFOR ayant mis, pour cette année, le débroussaillage obligatoire comme objectif prioritaire, nous allons, de notre côté, mettre l'accent sur ce sujet.

Nous en reparlerons plus loin.